

tenue sous la présidence de Monsieur SIBILEAU, assisté(e)
de Madame FUCHS UHL et Monsieur MICHEL, Conseillers
En présence de Monsieur CORMIER, Rapporteur public
Madame BILGER-MARTINEZ, Greffière

14 heures 00

01)	DOSSIER N° 2200041	RAPPORTEURE: Madame Sarah FUCHS UHL
Titre de l'affaire	Suspension de fonctions avec interruption de traitement jusqu'à la production d'un justificatif de vaccination ou de contre-indication à la vaccination (décision du 05/10/2021)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître PAILLOT Jean
Défendeur	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	SELARL CENTAURE AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2204090	RAPPORTEURE: Madame Sarah FUCHS UHL
Titre de l'affaire	Suspension de fonctions avec interruption de traitement à compter du 23/01/2022 (décision du 26.04.2022)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître PAILLOT Jean
Défendeur	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	SELARL CENTAURE AVOCATS
03)	DOSSIER N° 2200026	RAPPORTEURE: Madame Sarah FUCHS UHL
Titre de l'affaire	Suspension de fonctions avec interruption de traitement à compter du 01/11/2021 jusqu'à la production d'un justificatif de vaccination ou de contre-indication à la vaccination (décision du 02/11/2021)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Maître PERREY Maxime (Cour)
Défendeur	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	SELARL CENTAURE AVOCATS

14 heures 00

04)	DOSSIER N° 2200314	RAPPORTEURE: Madame Sarah FUCHS UHL
Titre de l'affaire	Suspension de fonctions à compter du 12/12/2021 avec interruption de traitement jusqu'à la production d'un justificatif de vaccination ou de contre-indication à la vaccination (décision du 13/12/2021)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D	Maître THUAN Grégory
Défendeur	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	SELARL CENTAURE AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2203950	RAPPORTEURE: Madame Sarah FUCHS UHL
Titre de l'affaire	Suspension de fonctions avec interruption de traitement jusqu'à la production d'un justificatif de vaccination ou de contre-indication à la vaccination (Décision du 19.04.2022)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame H	Maître PAILLOT Jean
Défendeur	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	SELARL CENTAURE AVOCATS
06)	DOSSIER N° 2200410	RAPPORTEURE: Madame Sarah FUCHS UHL
Titre de l'affaire	Suspension de fonctions à compter du 22/11/2021 avec interruption de traitement jusqu'à la production d'un justificatif de vaccination ou de contre-indication à la vaccination (décision du 19/11/2021)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame J	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE LORQUIN	SELARL CM.AFFAIRES PUBLIQUES

Arrêté le 09/10/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur SIBILEAU, assisté(e)
de Madame FUCHS UHL et Monsieur MICHEL, Conseillers
En présence de Madame MILBACH, Rapporteure publique
Madame BILGER-MARTINEZ, Greffière

14 heures 20

01) DOSSIER N° 2200770 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU

Titre de l'affaire Décision implicite de rejet du préfet de la Moselle refusant l'admission au séjour

Nom des parties

Demandeur Madame P

Défendeur PRÉFET DE LA MOSELLE

Représentants des parties

SELARL AXIO AVOCATS (Cour)

**Dispense de conclusions
du rapporteur public**

02) DOSSIER N° 2203826 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU

Titre de l'affaire Refus des conditions matérielles d'accueil en date du 24 décembre 2021

Nom des parties

Demandeur Monsieur M

Défendeur OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

Représentants des parties

Maître PIALAT Clément (Cour)

**Dispense de conclusions
du rapporteur public**

03) DOSSIER N° 2204659 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU

Titre de l'affaire Cessation des conditions matérielles d'accueil - Décision du 11/05/2022 notifiée le 18/05/2022

Nom des parties

Demandeur Monsieur S

Défendeur OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

Représentants des parties

Maître PIALAT Clément (Cour)

**Dispense de conclusions
du rapporteur public**

14 heures 20

04)	DOSSIER N° 2203936	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour (Arrêté du 30/05/2022)		Dispense de conclusions du rapporteur public
Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur M	Maître KLING Sophie (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN		
05)	DOSSIER N° 2203937	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour (Arrêté du 30/05/2022)		Dispense de conclusions du rapporteur public
Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Madame M	Maître KLING Sophie (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN		
06)	DOSSIER N° 2204517	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Décision implicite du préfet du Bas-Rhin portant refus de titre de séjour		Dispense de conclusions du rapporteur public
Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Madame M	Maître KLING Sophie (Cour)	
Défendeur	PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFÈTE DU BAS-RHIN		
07)	DOSSIER N° 2204143	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Recours contre la décision implicite rejetant le recours administratif préalable obligatoire contre la décision de refus des conditions matérielles d'accueil prise par Monsieur le Directeur de l'OFII le 3 février 2022		Dispense de conclusions du rapporteur public
Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur S	Maître CHEBBALE Sandrine (Cour)	
Défendeur	OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION		

14 heures 20

08)	DOSSIER N° 2204832	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Refus de renouvellement de l'attestation de demande d'asile		
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame C	Maître ELSAESSER Typhaine (Cour)	
Défendeur	PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFÈTE DU BAS-RHIN		
09)	DOSSIER N° 2201527	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Décision implicite de rejet d'une demande de regroupement familial		
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame N	Maître ROUSSEL Christophe	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-		
10)	DOSSIER N° 2201886	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	CESSATION DES CONDITIONS MATERIELLES D'ACCUEIL		
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur K	Maître GAUDRON Chloé	
Défendeur	OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION		
11)	DOSSIER N° 2204150	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Décision de refus de rétablissement des conditions matérielles d'accueil du 31 janvier 2022.		
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur S	Maître GAUDRON Chloé	
Défendeur	OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION		

14 heures 20

12)	DOSSIER N° 2203611	RAPPORTEUR:	Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour (Arrêtés du 19/05/2022)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur W	Maître BERRY Claude	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN		
13)	DOSSIER N° 2203981	RAPPORTEUR:	Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU
Titre de l'affaire	Rejet implicite de délivrance d'un titre de séjour.		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur T	Maître BERRY Claude	
Défendeur	PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFÈTE DU BAS-RHIN		
14)	DOSSIER N° 2202242	RAPPORTEUR:	Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU
Titre de l'affaire	Décision implicite du préfet de la Moselle refusant l'admission au séjour		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur G	Maître DOLLÉ Sébastien	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE		
15)	DOSSIER N° 2206733	RAPPORTEUR:	Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU
Titre de l'affaire	Refus de renouvellement de titre de séjour: décision implicite de rejet		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur K	Maître DOLLÉ Sébastien	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE		

14 heures 20

16)	DOSSIER N° 2406243	RAPPORTEUR:	Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + Obligation de quitter le territoire français (Arrêté du 23/01/2024)			
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public	
Demandeur	Monsieur K	Maître DOLLÉ Sébastien		
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE			
17)	DOSSIER N° 2203706	RAPPORTEUR:	Monsieur Jean-Baptiste SIBILEAU	
Titre de l'affaire	Décision implicite du préfet de la Moselle refusant la délivrance d'une carte de résident			
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public	
Demandeur	Monsieur M	Maître ZOUAOUI Mohammed Mehdi		
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE			
18)	DOSSIER N° 2200377	RAPPORTEURE:	Madame Sarah FUCHS UHL	
Titre de l'affaire	REFUS D'ADMISSION AU SEJOUR			
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public	
Demandeur	Madame L	Maître PEREZ Elodie		
Défendeur	PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFÈTE DU BAS-RHIN			
19)	DOSSIER N° 2203149	RAPPORTEURE:	Madame Sarah FUCHS UHL	
Titre de l'affaire	Décision du préfet de la Moselle du 14/04/2022 portant refus de renouvellement du titre de séjour			
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public	
Demandeur	Madame B	Madame B		
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE			

14 heures 20

20)	DOSSIER N° 2206426	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe MICHEL	
Titre de l'affaire	Rejet d'une demande de titre pour regroupement familial - Décision du 28/07/2022		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame E	AARPI ELEOS AVOCATS (Cour)	
Défendeur	PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFÈTE DU BAS-RHIN		
21)	DOSSIER N° 2206470	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe MICHEL	
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour - Décision du 17/06/2022		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur K	Maître PIERRE Carole	
Défendeur	PRÉFET DE LA		
22)	DOSSIER N° 2206845 DOSSIER N° 2206845	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe MICHEL	
Titre de l'affaire	Décision du 15 mars 2022 du préfet du Haut-Rhin de refus de titre de séjour		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame G	Maître DOLLÉ Sébastien	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-		
23)	DOSSIER N° 2207425 DOSSIER N° 2207425	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe MICHEL	
Titre de l'affaire	Décision implicite du préfet de la Moselle rejetant la demande de titre de séjour		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur C	Maître GORGOL Romain (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE		

14 heures 20

24) DOSSIER N° 2207825 RAPPORTEUR: Monsieur Christophe MICHEL

Titre de l'affaire Refus de délivrance d'une attestation de demande d'asile

Nom des parties
Demandeur Monsieur R PRÉFET DE
Défendeur LA MOSELLE

Représentants des parties
Maître GRÜN Mélissa (Cour)

**Dispense de conclusions
du rapporteur public**

25) DOSSIER N° 2208556 RAPPORTEUR: Monsieur Christophe MICHEL

Titre de l'affaire REFUS DE TITRE DE SEJOUR

Nom des parties
Demandeur Monsieur C
Défendeur PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFÈTE DU BAS-RHIN

Représentants des parties
Maître BOUKARA Nohra

**Dispense de conclusions
du rapporteur public**

26) DOSSIER N° 2300011 RAPPORTEUR: Monsieur Christophe MICHEL

Titre de l'affaire Décision de refus d'admission au séjour du 20/06/2022

Nom des parties
Demandeur Madame N
Défendeur PRÉFET DE LA MOSELLE

Représentants des parties
Maître ELSAESSER Typhaine (Cour)

**Dispense de conclusions
du rapporteur public**

14 heures 20

27)

DOSSIER N° 2300814

RAPPORTEUR: Monsieur Christophe MICHEL

Titre de l'affaire Refus de délivrance d'un titre de séjour - décision du 22 juin 2022.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur G

Défendeur

PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFÈTE DU BAS-RHIN

Représentants des parties

Maître BERRY Claude

**Dispense de conclusions
du rapporteur public**

Arrêté le 09/10/2024

Le président du tribunal